



# DOSSIER INFORMATION

*A conserver*

## FORMATION BPJEPS APT 2025-2026

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport*

*Spécialité : EDUCATEUR SPORTIF*

*Mention : ACTIVITES PHYSIQUES pour TOUS*

Retour du dossier d'inscription dûment complété à SPE FORMATION  
38, route de Séverac – 12850 ONET LE CHATEAU  
Référente administrative : [lea.tormos@spe-formation.com](mailto:lea.tormos@spe-formation.com) / 05-65-68-30-13  
[www.spe-formation.com](http://www.spe-formation.com)

**(TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE)**



**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

## Le **DIPLÔME**

---

Diplôme de niveau 4 reconnu par le ministère de Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative permettant à son titulaire de garantir aux pratiquants des conditions optimales de sécurité, tout en assurant la qualité pédagogique des prestations, pour initier à la pratique d'activités physiques, d'entretien corporel, d'activités et jeux sportifs et d'activités physiques en espace naturel.

---

## **DATES de la FORMATION**

---

Formation classique : **du 08 septembre 2025 au 22 mai 2026**  
Formation en apprentissage : **du 1er septembre 2025 au 28 août 2026**

---

## **CONTENU de FORMATION**

---

### **FORMATION EN CENTRE : 735 HEURES**

---

2 unités capitalisables transversales :

- UC 1** encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2** mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

2 unités capitalisables de mention :

- UC 3** conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »
- UC 4** mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

### **FORMATION EN ENTREPRISE : 469 HEURES**

---

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

---

## **CONDITIONS d'ACCÈS**

---

**Prérequis :**

- Être âgé de 16 ans.
- Être titulaire du PSC1, ou SST en cours de validité, ou diplôme équivalent.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Fournir une attestation de réussite aux TEP.
- Satisfaire aux épreuves de sélection de SPE Formation.

**Aménagement :**

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

## Procédure pour m'inscrire en formation

▲ Ces 2 démarches sont à effectuer en même temps

**TEP**

**SELECTIONS**

Je choisis une date de TEP sur le lieu organisateur de mon choix

Je choisis une date de sélection avec SPE FORMATION

Je m'inscris en ligne sur le site du CREPS ou du lieu de mon choix (attention, **les inscriptions doivent être effectuées 10 jours à l'avance**)

Je dépose mon dossier d'inscription auprès de SPE FORMATION

Je passe les TEP

Je passe les sélections



J'échoue aux TEP



Je réussis les TEP



Je réussis les sélections

Je choisis mon statut en formation (apprentissage, stagiaire, etc.)  
et  
**JE RENTRE EN FORMATION**

## Les TEP

---

Les **TEP (Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation)** sont des épreuves nationales.

Vous pouvez les passer sur tout le territoire français. Pour la région Occitanie, voici les dates et lieux d'organisation :

### ➤ AVRIL

Le **15/04/2025** (prioritaire PARCOURSUP)

**CAMPUS LA SALLE DE  
TOULOUSE**

Inscription en ligne sur leur site internet

Le **14/04/2025** (prioritaire PARCOURSUP)

**CREPS DE MONTPELLIER**

### ➤ JUIN

Le **11/06/2025**

**BAGNOLS SUR CEZE (16/30)**

Inscription en ligne sur leur site internet

Le **13/06/2025**

**CREPS DE TOULOUSE**

### ➤ JUILLET

Le **10/07/2025**

**CAP FORMATION (32)**

Inscription en ligne sur leur site internet

### ➤ AOÛT

Le **26/08/2025** (prioritaire PARCOURSUP)

**CAMPUS PURPLE 46**

Inscription en ligne sur leur site internet

Le **28/08/2025**

**IMSB (BEZIERS)**

Pour accéder au **calendrier complet des TEP** : <https://foromes.jeunesse-sports.gouv.fr/calendrier/tep>

Description des TEP sur notre site Internet : <https://spe-formation.com/formation-bpjeps-es-apt/>

Attention : dépôt de dossier auprès de l'organisateur des TEP 10 jours à l'avance.

## Les SELECTIONS

---

**Les TEP ne sont pas un prérequis pour s'inscrire aux sélections.**

La date de sélection choisie est à cocher dans votre dossier d'inscription, ci-joint.

Date de sélection	Date de dépôt de dossier	Lieu
26 mars 2025	19 mars 2025	
14 mai 2025	07 mai 2025	Centre de formation
25 juin 2025	18 juin 2025	SPE FORMATION
27 août 2025	20 août 2025	
03 septembre 2025	27 août 2025	

Le coût des sélections est compris dans les frais d'inscription.

Les sélections se composent de deux épreuves :

### Epreuve écrite

Etude de cas d'une durée de 1h30 ayant pour objectif d'apprécier les capacités d'expression et de réflexion des candidats sur le métier d'Educateur d'activités physiques et sportives et d'Educateur Sportif plurivalent.

### Epreuve d'entretien de motivation

Durée : 15 minutes

Déroulement : au cours de cet entretien, le jury aura comme support le dossier d'inscription dûment complété

- ✓ CV : état civil, études effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle
- ✓ Expériences dans le domaine de l'animation (sportive ou autre)
- ✓ Niveau de pratique sportive (disciplines pratiquées)
- ✓ Motivations et projet professionnel

Objectif : évaluer les motivations, le niveau des candidats, leurs aptitudes à suivre la formation et la cohérence de leur projet professionnel.

---

## AUTRES FORMATIONS

---

### Prépa TEP

Cette préparation s'adresse à toute personne souhaitant intégrer la formation BPJEPS APT qui veut se donner le maximum de chances de réaliser son projet de formation en réussissant les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP).

**DATES : 22 mars – 12 avril – 17 mai – 14 juin**

**Durée : 2 heures/jour**

Inscription en ligne obligatoire : <https://spe-formation.com/formation-bpjeeps-es-apt/>

Le coût de la préparation s'élève à 40 euros/jour. La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

### Formation de secourisme (PSC1)

**DATES : Dates à venir**

**Durée : 07 heures**

Le coût de la formation s'élève à 60 euros (tarif 2024). La formation sera maintenue sous réserve d'un minimum de 6 candidats.

---

## Les Mercredis de l'Alternance

---

Les Mercredis de l'Alternance sont des demi-journées mises en place pour toutes les personnes souhaitant entrer en formation via l'apprentissage (1 demi-journée minimum obligatoire).

Ce sont des moments encadrés par notre responsable CFA au cours desquels vous serez accompagné(e) dans votre recherche de structure d'apprentissage mais aussi dans la création ou l'amélioration de votre CV et de votre lettre de motivation, ainsi qu'une préparation à vos futurs entretiens d'embauche dans le but de devenir apprenti dans une structure de stage.

---

## OPTIONS

---

### Certificat Complémentaire Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap (CC AIPSH)

Le titulaire du CC AIPSH accueille et accompagne des personnes en situation de handicap soit en inclusion individuelle dans un groupe constitué de pratiquants qui ne sont pas en situation de handicap, soit en accueil collectif dans le cadre d'une section spécifique pour ces publics. Il peut exercer soit en structure spécialisée, soit dans des associations sportives, soit en centre de loisirs ou de vacances, .... Il exerce son activité d'encadrement sportif en autonomie : ces prérogatives sont liées à sa qualification professionnelle.

**DATES : du 26 mai au 26 juin 2026**

### Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (CC DACM)

Le directeur d'un accueil collectif de mineurs sera capable d'élaborer le projet pédagogique à partir du projet éducatif, diriger des équipes de travail, assurer l'accompagnement et la formation des membres de l'équipe pédagogique, assurer la sécurité physique et affective des participants, organiser les actes de la gestion courante d'un ACM en matière de finances, maintenance, personnel, effectif, économat.

**DATES : du 09 mars à fin septembre 2026**

## Mon STATUT en FORMATION

---

Ma formation en tant que **stagiaire de la formation professionnelle** :

- Soit je finance ma formation
- Soit je fais valoir mes droits au CPF (Compte Personnel de Formation) et/ou Pôle Emploi

Ma formation en tant que **salaré** :

- Prise en charge de ma formation par mon employeur (OPCO)
- Prise en charge de ma formation dispositif Transitions Pro
- Prise en charge de ma formation dans le cadre du Compte Personnel de Formation
- Prise en charge de ma formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Ma formation en tant qu'**apprenti** :

- Une formation gratuite : aucune contrepartie financière ne peut m'être demandée.
- Un diplôme : j'obtiens un diplôme dans une situation de travail et en étant rémunéré.
- Un statut de salarié : j'ai un statut salarié et le temps consacré aux enseignements en CFA est compris dans mon horaire de travail.
- Un accompagnement : je suis accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite mon insertion dans l'entreprise.
- Une carte étudiant : une « carte d'étudiant des métiers » m'est délivrée par le centre qui assure ma formation.

## COÛT de la FORMATION

---

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, cette dernière peut être réalisée sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses, mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

### BPJEPS APT

	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	735	9 555,00 €
Stagiaire en apprentissage, relevant d'un dispositif de financement (CFA)	745	Tarif NPCE en vigueur rentrée 2025
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	735	7 350,00 €

### Nous attirons votre attention sur le point suivant :

-dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un employeur (OPCO), CPF, dispositif Transitions Pro, la demande doit être déposée entre 3 mois à 6 mois avant le début de la formation.

### Nous contacter pour plus d'information

**Nous vous proposons un accompagnement dans vos démarches de demande de financement**

#### NOTE IMPORTANTE

*Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.*

*Elles sont susceptibles de modifications.*

*Elles sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie.*

## PLANNING prévisionnel BPJEPS Activités Physiques pour Tous

SPE Formation

735h	BP APT CENTRE
	BP APT ALTERNANCE
	VACANCES

**BPJEPS Spécialité Educateur Sportif**  
**Mention Activités Physiques pour Tous**  
**Session 2025-2026**

Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026	Juillet 2026	Août 2026	Sept. 2026
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1	1 FERIE	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8 RENTREE	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIE	14	14	14 FERIE	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25 FERIE	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



## PLANNING prévisionnel BPJEPS APT en APPRENTISSAGE

SPE Formation

**BPJEPS Spécialité Educateur Sportif**  
**Mention Activités Physiques pour Tous**  
**Session 2025-2026**

745h	BP APT CENTRE
	BP APT ALTERNANCE
	VACANCES

	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026	Juillet 2026	Août 2026	Sept. 2026
1	CFA	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1		1 FERIE	1	1	1	1
2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4		4	4	4	4	4	4	1	4	4	4	4	4
5		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6		6	6	6	6	6	6	6 FERIE	6	6	6	6	6
7		7	7	7	7	7	7	7	7 FERIE	7	7	7	7
8		8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8	8
9		9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11		11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12		12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13		13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14		14	14	14	14	14	14	14	14 FERIE	14	14 FERIE	14	14
15		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE	15
16		16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17		17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18		18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19		19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21		21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22		22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23		23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24		24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25		25	25	25	25	25	25	25	25 FERIE	25	25	25	25
26		26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27		27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28		28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29		29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31		31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

## PROCEDURE DEMANDE CONTRAT APPRENTISSAGE

Votre formation au BPJEPS peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.  
Si cela vous intéresse, merci de suivre les étapes suivantes :

- 1 Etude du dossier d'inscription et entretien individuel avec **SPE Formation**
- 2 **Recherche d'une structure d'accueil et du maître d'apprentissage à votre initiative**  
SPE Formation vous accompagne dans vos démarches
- 3 **Entretien tripartite** entre l'entreprise, SPE Formation et l'apprenti
- 4 **Signature du CERFA n° 10103-11** - contrat d'apprentissage en 3 exemplaires
- 5 Signature du contrat de formation et de la convention de formation

Une question ?

05-65-68-30-13

[gilles.perez@spe-formation.com](mailto:gilles.perez@spe-formation.com)

### Pour l'apprenti

- Une formation gratuite
- Un enseignement adapté de qualité
- Un titre professionnel reconnu à la clé
- Les mêmes avantages qu'un salarié
- Une rémunération fixée dès le départ
- Une carte Apprenti qui offre des réductions

### Pour l'entreprise

- Une personne complémentaire dans l'équipe
- Fidéliser et séduire de futurs collaborateurs
- Faire progresser les salariés en poste
- La transmission des différents savoirs
- Créer un vivier de compétences
- Enseignement adapté de qualité
- Un titre reconnu à la clé
- Bénéficier d'aides à l'embauche à travers l'apprentissage

## CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné (e) Docteur .....

atteste que l'état de santé de Mr ou Mme .....

ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités  
physiques et sportives.

Fait à .....le .....

**Ce certificat médical doit dater de moins d'un an à la date d'entrée en formation**